L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 AVRIL 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 4 AVRIL 1849.

LE PRÉSIDENT ET NOS NOUVELLES PROVINCES.

Il paraît que le département d'Etat a invité la plupart des journaux démocrates à cesser leurs envois quotidiens. M. Buchanan n'était naturellement abonné aux principales feuilles locotocos; le nouveau secrétaire qui n'a pas appointement de bien vives sympathies pour ces organes de la démocratie les a remplacés par un certain nombre de journaux whigs. L'*Evening Post*, de New-York, est l'un de ceux que M. Clayton a biffés de sa liste. Le journal locoloco se plaint amèrement de cette radiation qu'il attribue avec candeur à l'hostilité qu'il a montrée au projet de loi de M. Walker pour l'organisation territoriale de la Californie. Le général Taylor était, dit-il, en faveur de ce bill, il désirait vivement que la loi fût votée par le Congrès.

Le *National Intelligencer* relève cette assertion hasardée et fait observer que le président ne s'est prononcé pour aucun projet de loi de pacification en faveur de l'une ou l'autre province. Sans doute il aurait désiré que le Congrès votât une loi pour permettre au président d'administrer la Californie et le Nouveau-Mexique, mais il n'accepte pas pour cela complaisamment de M. Walker que la proposition de M. Webster. Si les *free soilers* suscitent des obstacles lorsqu'il s'agira plus tard de créer un gouvernement pour nos nouvelles provinces, ils trouveront dans le président un adversaire décidé.

LE PRÉSIDENT—M. Polk est arrivé à Memphis dans la matinée du 27 mars. Les citoyens de cette ville l'ont accueilli avec des démonstrations de joie et de respect.

NOUVELLES D'EUROPE.

La mer nous a transmis hier nos journaux français venus par le *Canada*. Nos dernières dates de Paris sont du 8 et de Liverpool du 10 mars. Nous donnons plus loin un résumé complet de la situation de l'Europe.

De graves événements se préparent en Italie et en Allemagne. La proclamation de la république à Florence a tout remis en cause dans la péninsule et fourni un nouveau prétexte à l'intervention autrichienne. Il est probable d'un autre côté que la guerre du Piémont se renouvellera prochainement. La ville de Ferrare a été occupée par une division de l'armée autrichienne et a dû payer une contribution de deux cent mille scudis pour avoir participé au mouvement de Rome. La nouvelle république romaine n'a pas assez de mesures pour repousser l'invasion. Mais pourra-t-elle lutter avec avantage contre l'Autriche, si celle-ci prend en main la cause du Souverain Pontife? Naples et l'Espagne paraissent également disposés à intervenir en faveur de Pie IX.

La guerre entre les Autrichiens et les Hongrois est marquée de part et d'autre par des cruautés inouïes. Un fait de la plus haute gravité, c'est l'intervention active de la Russie sans doute en faveur des Magyars auraient déjà pris une offensive.

Nous ne disons rien du désastre que les armes françaises ont éprouvé dans l'Inde, nous avons déjà fait le détail de cette victoire qui vaut une défaite.

La France est en famille. L'anniversaire de la révolution de février a été célébré au milieu d'une grande colère et la force du gouvernement a été constamment à l'épreuve. On ne se prononce ouvertement en faveur de la République qu'après de nombreuses manifestations du parti des insurgés de mai.

BUENOS AYRES — Nous avons des nouvelles de Buenos Ayres jusqu'au 20 janvier. On a fait avec plaisir dans cette ville que M. Jones, ministre américain, avait été mandé par son gouvernement. — L'amiral anglais Browning est arrivé de Liverpool.

MARACAYBO.—La barque *Lima*, partie de Maracaybo le 2 mars, est arrivée ces jours derniers à Philadelphie. On tient du capitaine le fait suivant. Le 22 février, tous les navires américains mouillés dans le port de Maracaybo hissèrent leurs pavillons pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington. Mais à cette démonstration pavoises qui ne pouvait être prise en haine aucune démonstration. Les marines américains ont dû obéir à cette injonction arbitraire parce qu'il ne se trouvait dans le port aucun navire de guerre national. Le vice consul anglais ayant arboré le pavillon américain au haut de sa maison, a été forcé de l'enlever et a dû en outre payer une amende de 100 $. Il paraît que les Américains sont traités avec le plus grand mépris à Maracaybo. Une bonne corvette, qui de temps en temps montrerait ses canons dans ces parages pourrait, contribuerait à inspirer de nouveaux sentiments aux habitants et aux autorités vénézuéliennes.

PORT AU PRINCE.—Des nouvelles de Port-au-Prince jusqu'au 6 mars ont été reçues à Philadelphie. A cette date une grande excitation régnait dans cette partie d'un décret du président Soulouque qui oblige tous les hommes de couleur d'Haïti, qu'ils soient d'ailleurs leur rang dans la société, de prendre les armes et de marcher contre les Dominicains. Le mécontentement provoqué par cette mesure impolitique est grand; et les hommes de couleur paraît hautement de ne pas s'y soumettre.

Chronique Locale

CONSEIL GÉNÉRAL.—On nous prie d'annoncer que M. John H. Lewis n'était pas candidat pour représenter la troisième Municipalité, dans le Conseil général à la élection de lundi dernier.

SUPÉRIEURE COUR DU DISTRICT.—Juge STRAWBRIDGE. *Rapport d'Etat de la Louisiane*—M. Jonathan Slade a été nommé par l'ancienne Direction du Rapport d'Etat pour examiner la situation financière du bureau du 3 février dernier. L'avocat de la nouvelle Direction, ayant nommé des experts pour le même objet, M. Slade a refusé de s'en rapporter à leur décision. Le Juge a cité effet L. Peschier et A. Jacobs dans le canon de dernier se refusant à comparaître devant M. Hepburn devant le remplacer M. Slade et consentant remettre leur rapport d'ici à lundi.

Assassinat. Hier matin—Mme Margaret Eastman, veuve de l'honorable Yoist de Paoust arrêtée et emprisonnée sous mandat. Cette affaire n'a pas eu de témoins.

M. Jacob Schreinhaver a fait hier un affidavit devant le juge Strawbridge, dans lequel il déclare que Jacob Schreinhaver a été dépouillé de sa montre et 21 en argent. Il était hier un nommé Jones qui a été arrêté sur ce mandat.

Le mandat d'arrestation a été lancé hier par le juge Strawbridge contre un nommé Robert Wilson qui a été trouvé cache dans la maison de M. Dreux, rue Dauphine.

Un nommé Charles Ford a été arrêté hier par le constable Benson sous l'accusation d'avoir volé de l'argent à MM. Charles Mason et Patrick Farrell. Le vol a été envoyé hier pardevant le Jury de District.

Un nommé Ed. Bradley, portier de l'Hôtel Louisiana a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir volé la montre et une tabatière en or appartenant à M. Hawkins, gentilhomme à l'Hôtel Louisiana. Il sera examiné aujourd'hui pardevant le Juge Baldwin.

A la cour de Wm. Knapp, accusé de vol, a été hier acquitté faute par le recorder Genin, le plaignant n'étant venu supporter cette accusation.

ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

La *Patrie* rend compte de la manière suivante des cérémonies qui ont marqué l'anniversaire de la Révolution de février:

Ce matin, à neuf heures, les représentants se sont réunis dans les salons de la présidence. A neuf heures et demie, l'Assemblée nationale s'est mise en marche dans l'ordre suivant:

Les huissiers, précédés de M. Duponceau, huissier de la Chambre d'Etat, le président, les vice-présidents, les secrétaires, les trois questeurs, les représentants en rang par six et de front, portant écharpe et la rosette.

Un bataillon, composé de deux bataillons d'infanterie de la garde républicaine, formait la haie depuis la place de l'Assemblée à l'église de la Madeleine. Des pelotons de gendarmerie mobile et de garde républicaine à pied maintenaient l'ordre et empêchaient l'encombrement.

Les trois entrées étaient à peine rendues à l'église que le président de la République est arrivé, suivi du vice-président, M. Boulay (de la Meurthe). Le premier portait l'uniforme de colonel de la garde nationale, avec le grand-cordon et la plaque de la Légion-d'Honneur. Le second était en habit noir, avec les insignes de son ordre représentant. Un piquet de garde nationale à cheval et de cuirassiers faisait escorte. Sur tout son passage, la foule faisait retentir des cris de: Vive Napoléon! et de Vive la République!

Au moment où le président a mis pied à terre pour monter les degrés de l'église, une foule de vaurien a cherché les rangs de la garde nationale, dans le dessein de la maintenir, et a occasionné quelque confusion.

Le service de régime avait quelques parties tendues de noir; le cénotaphe était simple, mais sévère, les étoffes qui le composaient étaient émaillées de larmes d'argent. Aux quatre coins, quatre énormes candelabres supportaient des cassolettes où fumaient des parfums. Autour de ce catafalque, on voyait quelques-uns des parens des victimes de la révolution.

On voyait dans l'assistance le conseil d'État, la cour de cassation, la cour des comptes, l'Institut, l'Université, la cour d'appel, la préfecture de la Seine, le corps municipal et les maires d'arrondissement, les tribunaux de première instance et de commerce, les officiers généraux présens à Paris, les conseils des ponts-et-chaussées et des mines, les états-majors de la garde nationale et de l'armée de terre et de mer.

Le chœur-coupole, séparé du grand vaisseau de l'église par une balustrade de marbre, était réservé à M. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République; à M. Boulay (de la Meurthe), vice-président, et à M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale. Ils occupaient trois fauteuils; les autres parties du chœur étaient occupées par les ministres, le corps diplomatique et les dignitaires ecclésiastiques. Sur le devant de la balustrade se pressaient les membres de l'Assemblée, confondus sans distinction de parti.

Le service divin a commencé à dix heures. M. l'archevêque de Paris était l'officiant. A l'élévation, les tambours ont battu aux champs, et tout le monde s'est religieusement incliné devant l'image du Dieu vivant.

L'orchestre et les chœurs de la Société des Concerts du Conservatoire ont exécuté, pendant l'office des morts, la marche funèbre de Beethoven, le *Dies irae* de Cherubini, le *Lacrymosa* de Mozart, et le sublime *De profundis*, consacré par la plus antique liturgie catholique romaine.

Après les chants de deuil sont venus le *Te Deum* et l'hymne à sainte Geneviève (*Urbs beata*), de l'illustre Lesueur, qui ont été exécutés avec autant d'éclat que les morceaux funèbres précédens l'avaient été avec expression et sentiment.

Le *Domine salvum fac Rempublicam* de l'église avait été orchestré expressément par M. Auber. M. Girard a conduit cette admirable exécution en digne successeur d'Habeneck. A la colonne de Juillet, et pendant l'office en plein air, un orchestre militaire, conduit par M. Landelle, a exécuté des marches funèbres suivies de fanfares et d'airs nationaux.

Le président de la République a été accompagné jusqu'à sa voiture par le clergé, croix en tête. La plupart des curieux qui se pressaient à la grille se sont découverts, et alors se sont fait entendre de toutes parts les cris de: Vive Napoléon! vive la République!

Le clergé a également accompagné jusqu'à la grille de l'église M. Armand Marrast, président de l'Assemblée. Les représentants sont revenus au palais législatif dans le même ordre qu'ils en étaient partis.

Après la sortie des ministres et des corps constitués, le peuple qui stationnait sur la place de la Madeleine fit adhésion à entrer dans l'église pour voir le cénotaphe.

Cette journée s'est passée dans le plus grand ordre.

—On lit dans le même journal:

Pendant la cérémonie religieuse qui avait lieu à l'église de la Madeleine, une troupe composée de trois cents personnes, hommes et femmes, drapeau en tête, s'est avancée, à travers les boulevards, jusqu'à l'hôtel qui forme le coin de la rue des Capucines.

Comme la circulation était interrompue sur cette partie du boulevard, ils ont voulu passer outre et forcer la consigne; mais, grâce à la bonne contenance de la troupe, ils ont été obligés de rebrousser chemin. Ils ont remonté les boulevards, drapeau en tête. Leur marche a bientôt été arrêtée par les soins des agens du service de sureté.

Ce soir, Paris est tranquille, les boulevards encombrés de promeneurs paisibles. Par les mesures fermes de l'autorité, la capitale aura joui, dans cette journée, du plus grand calme.

PROCES DES INSURGÉS DE MAI.

HAUTE COUR DE BOURGES.

Les détails suivans sont puisés dans une correspondance datée de Bourges, 5 mars:

"Je suis arrivé hier soir à Bourges par le même convoyeur que la haute cour. Les accusés qui avaient devancés de plusieurs heures. Leur gouvernement des forces, n'a rien présenté d'extraordinaire, à leur arrivée, ils ont immédiatement été conduits à la prison, disposée pour eux, dans les locaux ainsi de l'ancien hôtel de Jacques-Cœur qui sert maintenant de palais de justice et d'hôtel de ville, et qui est, avec la cathédrale de Bourges, une des curiosités artistiques de la province.

"Au moment où cela se passait, une revue générale de la garde nationale et des troupes avait réuni toute la ville, et il n'y avait absolument personne sur leur passage, du chemin de fer à la prison.

"J'ai trouvé Bourges dans une animation inaccoutumée. Les jurés commencent à arriver, et, par suite du contre-ordre donné un peu tardivement pour eux, ce sont les plus éloignés qui sont les premiers à leur poste. On remarque aussi de nombreux témoins; vous savez qu'il y a deux cents d'assignés. La plupart des défenseurs sont aussi déjà à Bourges, quelques-uns avec la famille de leurs clients.

"Je parle de ces avocats choisis par les accusés et devant en réalité plaider, car il y en a d'autres qui se trouvent dans une position assez délicate, par suite de la résolution prise par ceux qui ont accepté du office leur a confié le soin d'assister. Aussi, on dit que Barbès notamment persiste à ne pas vouloir accepter la juridiction de la haute cour, et par conséquent a refusé de se défendre. On assure que Mre. Bonnivillier fils ne se présentera que pour faire acte d'obéissance à la désignation qu'a faite de lui M. le président Hérenger, mais qu'il n'essaiera pas de triompher de la résistance de Barbès.

"Vous vous feriez difficilement une idée des mesures militaires et de police qui ont été prises. Ces abords sont literalement convertis en camp: les soldats montent la faction avec le bidon, comme dans les sinistres journées de juin; la gendarmerie mobile, d'une tenue admirable, fait un service de surveillance intérieure, et à chaque pas on rencontre des gardiens de Paris vêtus à neuf et portant l'uniforme des ancienne sergens de ville, sans aucun chamarrement. C'est vraiment, nous le croyons, un luxe de précautions sont à fait inutile.

"Vous comprenez, du reste, qu'il n'est pas diriger contre les dangers qui pourraient venir de Bourges, mais contre ceux qui viendraient de Paris, de la Sologne, où il y a quelques milliers d'ouvriers des ancienes ateliers nationaux, et enfin de Châteauroux et de Lyon, où le socialisme a malheureusement trop d'adeptes.

"Quoqu'il en soit, cette grande quantité de troupes de toutes armes ne contribue pas peu à donner à Bourges un aspect d'animation qui se remarque d'autant plus que nous avons le temps le plus doux et le plus beau qu'on puisse imaginer.

Le président de la haute cour a reçu aujourd'hui la cour d'appel et toutes les principales autorités de Bourges; il a visité, avec M. le procureur-général, la salle d'audience. Cette salle n'est pas celle des assises, mais celle habituellement occupée par la première chambre de la cour et servant aux audiences extraordinaires. Elle est fort petite et pourra, à grand'peine, contenir les acteurs nécessaires du drame qui va se dérouler; aussi le public sera-t-il à vrai dire impossible. Mais on a pris des dispositions pour que les sténographes des divers journaux de Paris puissent facilement entendre, et s'il y a peu de curieux dans la salle, en revanche, toute la France suivra ce grand procès."

FAITS DIVERS.

Les détails suivans sont empruntés à la *Gazette des Tribunaux*:

"Un incident assez singulier a signalé, en ce qui concerne Raspail, le départ des prisonniers de Vincennes. Au moment où, après avoir été successivement amenés dans l'avant-cour, les prisonniers prenaient place dans les voitures cellulaires, Raspail, qui était monté silencieusement dans sa stalle, ainsi que ses compagnons de captivité, commença à faire entendre des protestations et à frapper contre la porte, que l'on avait refermée sur lui, avec une telle violence, que l'on crut devoir s'enquérir de ce qu'il demandait. A peine cette porte était-elle ouverte qu'il s'élança à bas de la voiture, en criant qu'il était horrible d'enfermer un citoyen dans un aussi étroit espace, qu'il y manquait d'air, qu'il y mourrait; qu'il refusait de s'y laisser ensuiller, et qu'il requérait que procès-verbal de son refus fût dressé.

"Cette scène produisant une certaine émotion, lorsque le général commandant le fort de Vincennes, qui avait présidé aux préparatifs du départ intérieur, intervint. Après avoir intimé l'ordre à Raspail de rentrer dans sa cellule, et sur son refus, il commanda à quatre gendarmes de l'y remettre de gré ou de force. Cette démonstration calma l'accusé, qui, de lui-même, se plaça dans sa stalle."

—On lit dans la *Patrie*:

"On nous assure que des correspondances arrivées par voie extraordinaire annoncent que l'Espagne fait en toute hâte ses préparatifs pour intervenir en faveur du pape. Deux ou cinq de 10,000 hommes est en mesure d'être expédié. Si les moyens d'embarquement ne faisaient pas défaut, les troupes espagnoles seraient en route pour Gaëte. Du reste, les retards ne peuvent être maintenant de longue durée."

—On lit dans le même journal:

"Une lettre de Londres nous apprend qu'une division détachée de la flotte commandée par l'amiral Parker croisera très prochainement devant Civita-Vecchia. Elle a pour but d'appuyer les démarches que, par la demande expresse du Saint-Père, ont résolu l'intervention."

—La *Patrie* assure que l'intention du président de la République est de redemander à l'Autriche le corps du duc de Reichstadt, qui serait déposé aux Invalides.

—Un journal annonce que M. le gouverneur de la Guadeloupe a donné à M. le procureur général, à M. le préfet apostolique et à un autre prêtre du clergé colonial, l'ordre de partir sur la *Gironde*, pour venir rendre compte de leur conduite à M. le ministre de la marine.

Le bâtiment a mis à la voile le 26 janvier.

—Voici un extrait d'une lettre adressée au commissaire-général de la marine, à Bordeaux, par M. le contre-amiral Legoarant de Tromelin, commandant la station de l'Océanie et des côtes occidentales d'Amérique.

"A bord de la frégate la *Pourvoyeuse*, en rade de Valparaiso, le 23 octobre 1848.

"Monsieur le commissaire-général,

"On vient de me remettre une belle d'échantillons de terre de vase pays auriffère découverts en Californie; je la mettrai aussi à bord de la *Vestale*, avec recommandation de veus en faire la remise à l'arrivée à Bordeaux, pour que vous scheminiez cet envoi au ministre des affaires étrangères, à qui elle est destinée par M. le consul de la république à Monterey, M. Moronhout; j'ai déjà vu cet phénomène spécimens de l'or que l'on recueille dans ce pays; d'ici ces échantillons mer-veilleux, la terre est mêlée de pailleuses plus ou moins fortes, et parfois de morceaux de grosseur variées d'or natif pur du poids de 2 à 3 onces; il y a aussi des pierres où l'or est mélangé à 30 et 50 0/0 du poids.

"Aussi il s'élance de partout du monde vers ce pays où la journée moyenne produit 16 piastres par jour: les marines qui y vont perdent leurs équipages en grande partie, tout le monde va ramasser de l'or en lavant la terre: les outils, vêtemens confectionnés, aliments préparés, vins, eaux-de-vie, se vendent au poids de l'or, à la lettre; il y a une rivière navigable pour les caboteurs de 6 à 7 pieds d'eau, qui va de la baie de San-Francisco jusqu'au pays de l'or, qui a cinquante lieues d'étendue sur dix à douze."

—Un imprimeur américain, M. Moreton vient de mourir à Paris, où il s'était retiré depuis deux ans. Il laisse, par son testament, une somme de 40,000 livres sterling pour être donnée en prime à la personne qui parviendra à fabriquer une machine qui puisse tirer 10,000 exemplaires d'un journal par heure.

ANGLETERRE.

Les préoccupations sont toujours très vives à Londres, au sujet des événemens annoncés par la dernière malle de l'Inde.

Lord Gough, le commandant en chef de l'armée indienne, est décidément condamné. Le cabinet a consulté à la reine de nommer sir Charles Napier, qu'on appelle le *héros du Scinde*.

La reine a suivi ce conseil. En conséquence, hier, au début de la séance, lord John Russell est venu faire connaître à la chambre des communes la décision de Sa Majesté.

Sir Ch. Napier, qui avait d'abord refusé, a fini par accepter la mission qui lui était offerte. Le gouvernement a senti qu'il importait de relever le moral des troupes par une décision prompte et éclatante.

Le *Globe*, journal ministériel, annonce que le départ de la malle de l'Inde, qui devait avoir lieu hier, est retardé probablement jusqu'à vendredi. On veut que sir Ch. Napier apporte lui-même dans l'Inde la nouvelle de sa nomination. Il partira par cette malle.

En même temps les ordres sont donnés pour faire embarquer immédiatement deux nouveaux régimens qui devront renforcer l'armée d'opération. Ces deux régimens sont le 7me et le 87me.

Sir Ch. Napier pourra-t-il agir aussitôt son arrivée dans l'Inde? C'est douteux, et à cet égard nous avons pour garant l'opinion de sir Ch. Napier lui-même. Il écrivait dernièrement au Président du bureau du Contrôle une lettre dans laquelle nous lisons: "Il n'y a que *cinq* mois pendant lesquels la guerre soit possible là-bas, *décembre, janvier, février, mars et avril*. "Accepter la bataille pendant les chaleurs n'est "un acte excusable que quand on y est absolument *forcé*. Tel a été le cas, en 1843, dans le "Scinde, alors que je me suis trouvé dans l'alternative ou de me battre au mois de juin, ou de "risquer la destruction complète de l'armée que "je commandais."

Nous sommes en mars. Quelque diligence qu'il fasse, sir Ch. Napier ne sera pas en mesure d'exercer un commandement actif pendant les 5 à 6 jours de la fin d'avril. Or, passé avril, la saison des combats est close. Il est donc probable que vous pour prendre une revanche, le héros du Scinde devra attendre le mois de décembre prochain.

On connaît d'une manière certaine par la publication officielle d'un *Board of trade*, la diminution qu'ont éprouvée en 1848 les exportations anglaises.

Cette diminution a été de 116 millions comparativement à l'année 1847, année qui, déjà, présentait une réduction notable sur l'exercice précédent.

Les révolutions et les troubles du continent sont pour beaucoup dans ce resultat.

—On lit dans le *Morning Post* du 21 février:

"La dignité d'abbé vient d'être nommée en Angleterre: un abbé vient d'être élu au Mont-Saint-Bernard, dans la forêt de Charnwood, dimanche dernier. Le révérend S. Palmer, supérieur du Père Bernard, supérieur du monastère, a été installé dans les fonctions abbatiales; on lui a présenté la crosse; l'antienne de la mître et les gants ont été bénis par le très révérend Père Tilmthorne, évêque catholique romain du district de Midland.

"Parmi les assistans catholiques connus, on distinguait l'abbé Bruno, de l'abbaye du Mont de la Meulière, comté de Waterford, et les abbés Augustin, de Bellefontaine, et Maxime, de la Meulière, en France. L'évêque a fait une courte allocution, félicitant les membres du clergé de ce qu'après trois cents ans de désolation il pouvait à Dieu de ramener parmi eux l'ancienne dignité d'abbé. Il a exhorté les trente ou quarante moines et novices de l'établissement à imiter le Père Bernard dans son zèle et ses bonnes œuvres."

ITALIE.

Le gouvernement provisoire de la Toscane a proclamé la république à Florence le 15 février. Le décret suivant a été aussitôt publié:

"Le gouvernement provisoire toscan, considérant que l'union de l'Italie centrale, déjà opérée dans des vues et des besoins communs, attend son complément par l'envoi de nos députés à la constituante italienne; considérant que le travail serait trop retardé, si la loi pour la constituante avait être décrétée par l'assemblée législative toscane avant de procéder à de nouvelles élections; considérant que les pouvoirs du gouvernement provisoire sont susceptibles de s'étendre quand la nécessité l'exige, a décrété et décrète: La Toscane enverra 37 députés à Rome, pour l'assemblée constituante italienne; 2o ces députés seront élus dans les assemblées communales convoquées le 5 mars, par l'assemblée législative toscane. Est éligible pour la constituante nationale tout citoyen italien. Les députés à l'assemblée constituante recevront de l'Etat une indemnité de voyage pour se rendre à Rome, et dix livres par jour, pendant toute la durée de l'assemblée."

Le gouvernement provisoire de Florence annonce dans le *Moniteur toscan* que les négociations entre Rome et la Toscane, pour la limite des deux Etats, sont engagées sur les bases suivantes: 1o union des deux territoires par la suppression de la ligne de douane qui les divise; 2o égalité des tarifs pour tout le territoire commun; 3o liberté complète pour l'importation, l'exportation et le transit des marchandises; 3o uniformité du système postal, libre circulation des lettres dans les deux pays sans affranchissement; 4o institution de la taxe, correspondance télégraphique sur tous les points principaux de deux territoires; 5o réciprocité complète pour le cours de monnaies déjà existantes et établissement d'une monnaie uniforme; 5o liberté réciproque pour la circulation des bons du trésor et du papier monnaie; 6o unité de représentation diplomatique à l'étranger; 7o établissement à Bologne d'une commission centrale militaire de défense à laquelle concourront les officiers supérieurs des deux Etats et ceux de Venise; 8o mêmes droits et privilèges de citoyens entre les deux Etats.

Par un décret publié le même jour, est déclarée nobile, et devant être immédiatement mobilisée, toute la garde nationale toscane, y compris la réserve.

La division commence déjà à se mettre dans les rangs des républicains de Florence. Le cercle populaire a lancé une proclamation contre le gouvernement.

En approuvant la proclamation de la république à Florence, le grand duc a déclaré le port de San Stefano, et s'est embarqué à bord du vapeur anglais *Bulldog* pour se rendre à Naples, suivant les uns, à Gaëte, suivant d'autres. Toutefois avant d'abandonner le territoire de ses Etats, il a publié deux proclamations: l'une adressée aux Toscans, datée du port San-Stefano, le 12 février 1849; l'autre, du 20 février, adressée aux membres du corps diplomatique accrédités en Toscane. Le grand-duc, dans la première, proteste contre le gouvernement provisoire établi à Florence, déclare ne reconnaître aucun acte émané ou à emaner de ce gouvernement, et promet de pardonner au peuple le fidélité qu'il doit à son prince constitutionnel; dans la deuxième, il explique son départ de San-Stefano, par la nécessité où il est de pourvoir à sa propre sûreté. Il a, dit-il, acquis la certitude qu'un fort détachement d'hommes armés en dirigé contre lui sous les ordres de chefs non toscans.

Toutefois, loin d'invoquer même indirectement une intervention, Léopold se borne à exprimer l'espérance de jours meilleurs. Il a même, en se retirant, donné l'ordre de renoncer à toute tentative en faveur au général Langer, qui avait levé l'étendard de la guerre civile du côté de Pietra-Santa. Par suite, le corps qui s'était réuni autour de cet officier s'est dispersé, tandis que lui-même cherchait un asile sur le territoire piémontais. Guerrazzi, sorti de Florence pour le combattre, a pu revenir presqu'aussitôt avec la nouvelle d'un prompt et facile triomphe.

A Florence même, le gouvernement s'est menacé par un mouvement près d'éclater en février du grand-duc. Dans la soirée du 21 février, des feux apparurent sur les collines environnant Florence, et on entendit, pendant longtemps, des décharges de mousqueterie. On pensa que les populations des campagnes allaient marcher contre la ville. Aussitôt on mit sur pied une portion de la garde civique, la garde municipale, l'émigration lombarde armée, la légion polonaise. Quatre pièces d'artillerie furent mises en batterie sur la place du Peuple, sous la garde des Polonais. Les étrangers, comme on voit, jouent un grand rôle dans les révolutions italiennes. Les Lombards sont partout; l'Autriche, en opprimant la Lombardie, a répandu la révolution sur l'Italie entière. Il en est de même des Polonais expulsés de leur pays.

ROME—Le pape a protesté formellement contre la proclamation de la République à Rome, et adressé un appel direct aux puissances catholiques. A en croire certains bruits, 10,000 hommes de troupes espagnoles se mettraient en route des moyens de transport pour faire une descente dans les Etats romains. Cependant nulle mention de ce fait ne se trouve dans les correspondances de Madrid.

Les troupes autrichiennes, franchissant la frontière romaine, sont venues frapper sur la ville de Ferrare une contribution forcée de 200,000 écus, qui a dû être payée dans les 24 heures. Elles en ont ensuite retirées, commençant en disant six des principaux habitants de la ville, comme garantie de la tranquillité de la population. Cette intervention excitée à un élevé de vives clameurs, bien que le gouvernement autrichien ait pris la précaution d'offrir un projet de traité de la confédération. Du reste, les journaux de Rome sont publiés un appel aux populations de l'Italie.

L'Assemblée a décrété que les fonctionnaires de Ferrare avaient bien mérité de la patrie.

Le ministère de la guerre, M. Cornelli, est parti pour cette ville avec M. Mamiani, ministre des Zamboni. Le commandement des troupes sur les frontières a été donné au général Durando.

Les journaux de Rome publient le décret de l'Assemblée, par lequel sont les biens de chaque dans déclarée propriété nationale.

L'Assemblée a déclaré en outre, dans sa séance du 22 février, que la République était responsable de tous les dommages éprouvés par Ferrare ou tout autre point du territoire romain envahi par l'ennemi.

Le 24 février, le Capitole était illuminé, et le drapeau de Club populaire était promené dans les rues. Cette manifestation avait lieu pour fêter l'anniversaire de la proclamation de la République française.

L'Espagne annonce que le ministère anglais, à Naples, M. Temple, a protesté contre toute intervention du gouvernement napolitain dans les Etats romains.

D'après un bruit rapporté par le journal la *Liberté*, de Naples, M. Baldacchini, membre de l'opposition, serait chargé de la composition d'un nouveau cabinet.

ALLEMAGNE.

La *Gazette de France* annonce enfin officiellement l'entrée des Russes en Transylvanie. 6,000 Russes ont occupé Kronstadt, et 4,000 ont pris possession de Hermannstadt.

Mais le journal officiel s'efforce de prouver que les troupes russes sont entrées en Transylvanie *sans le consentement et même à l'insu du gouvernement autrichien*.

C'est le général Puchner, promu par les Saxons de Kronstadt, craignant les hordes de pillards de Bem qui a réuni un conseil de guerre, lequel conseil a jugé à propos de donner aux deux villes à un corps russe commandé par le général Luders. Ces deux villes occupées, le général Puchner a pris l'offensive et a battu le général Bem non sans avoir essuyé de grandes pertes.

L'appel aux Russes a été surtout précipité par l'apparition d'un corps de Bashkirs, corps de pillards et d'incendiaires qui ne respectent ni amis ni ennemis, qui ne connaissent aucune foi donnée et jurée, vraie race de Vandales et de Huns, la terreur des Transylvaniens.

Il paraît que les Russes occuperont ces villes jusqu'à l'extinction de la guerre en Hongrie, à moins que le gouvernement autrichien, maintenant de l'initiative du général Puchner, ne juge à propos de les renvoyer et de les remplacer par d'autres troupes.

L'entrée des Russes en Transylvanie est rapportée en ces termes par la *Gazette d'Augsbourg*:

"A la demande réitérée du général Puchner, le général Luders a fait passer la frontière de Transylvanie, sur deux points différents, à des troupes (environ 5,000 hommes et 30 canons) sous les ordres du général Engelhardt et du colonel Scharfstein. Le premier a occupé Cronstadt, l'autre Hermannstadt. Le colonel Engelhardt a complètement défait les Bashkirs, au nombre de 6,000, dans un combat acharné de plusieurs heures qu'il leur a livré le 8 près de Cronstadt, et il les a rejetés au-delà l'Alut. Il commandait, indépendamment de 2,500 Russes, 2,000 Transylvaniens et 600 hussards autrichiens, sous ordres du général autrichien Schäfer.

"On peut évaluer de 70,000 à 80,000 hommes, avec 120 et 150 canons, les forces russes que se trouvent actuellement dans la Moldavie et la Valachie. Le général Freitag a été chargé d'occuper les frontières de la Gallicie pour attaquer immédiatement le général Bem, s'il voulait y faire invasion."

Le corps du général Bem est complètement dissous, par suite de la dernière bataille que lui a livrée le général Puchner, qui n'avait que 4,000 hommes contre 13,000.

Cette bataille est une des plus sanglantes de la guerre de Hongrie. 1,000 hommes sont restés sur le champ de bataille, 2,000 ont été faits prisonniers de blessés. La légion polonaise, commandée par Bem lui-même, s'est surtout défendue avec vigueur, mais finalement elle a été mise en pièces.

On lit dans la *Gazette de Vienne*:

"Nous avons annoncé l'expédition dirigée contre Ferrare par le feld-maréchal lieutenant de Haynau. Cette ville a payé une contribution de 200,000 scudis, outre les 6,000 scudis donnés comme indemnité au conseil Durand.

"Sur le rapport du ministère, S. M. l'empereur a ordonné que ce même fût remis à la disposition du pape, afin de prouver aux souverains légitime de cette ville que l'expédition autrichienne n'a été entreprise que dans des intentions légitimes et désintéressées, et qu'elle a été amenée uniquement par la nécessité de punir une ville qui a violé ses devoirs envers son gouvernement et les droits des nations et de l'humanité.

"Cet argent, déposé dans les mains du Saint-Père, sera employé à soulager une partie de la misère que le terrorisme régnant dans ses Etats multiplie et appelle sur tant de victimes."

On lit dans le *Journal de Francfort*:

"Il a été remis hier au président du ministère de l'Empire, de la part des gouvernements réunis, de nouvelles observations et propositions sur des changemens à faire au projet de Constitution. En voici les principes:

"Les gouvernemens exigent pour chaque Etat le droit d'envoyer au moins un représentant à la chambre des Etats, le droit de veto du *chef de l'Empire*, la fixation du budget pour trois ans.

"Le plénipotentiaire pour le Luxembourg s'oppose à ce que le Luxembourg envoie qui représentant dans la chambre des Etats, parce qu'on a déclaré qu'il ne pouvait adhérer à un état fédéré basé sur une union plus étroite des différens membres; le plénipotentiaire a ajouté que le nombre des représentans fixé à deux, par suite du mouvement de vive de Xerez, qu'il ne devait pas être diminué, parce que le Luxembourg pouvait en réclamer deux pour lui seul."

PORTUGAL.

On écrit de Lisbonne à la date du 19 février:

"La dernière recomposition ministérielle qui vient d'avoir lieu n'a pas changé le fond de la politique du gouvernement. Le maréchal Saldanha est toujours le chef du cabinet, le vicomte de Castello-Mendo dirige toutes les affaires étrangères, et le comte de Thomar conservera à prêter son influent appui au ministère. Ces trois hommes d'Etat représentent la modération, l'ordre et l'attachement aux véritables principes du système constitutionnel.

"Le pays est tranquille, sans qu'on ait eu recours à aucune mesure exceptionnelle. Les Portugais trouvent que les Espagnols sont quelque peu dévoûment au principe monarchique et ne veulent pas entendre parler de république.

"Un semestre échu des intérêts de la dette publique a été payé à Lisbonne, ainsi qu'à Londres et à Paris.

"Le gouvernement vient de contracter un emprunt avec la nouvelle Banque.

"Les chambres discutent la loi électorale, dans laquelle il est question de substituer les élections directes aux élections à deux degrés.

"Le ministère a présenté aux cortès un projet de loi pour la reconstruction des routes, ce qui est du plus haut intérêt pour le pays.

"Une commission vient d'être nommée pour la confection du cadastre de Portugal. M. d'Avila, député, ancien ministre des finances, et qui depuis longues années s'occupant à l'étranger de l'étude approfondie des différens cadastres de l'Europe, a été nommé président de cette commission."

ESPAGNE.

Les journaux de Madrid du 23 février publient le budget présenté la veille à la chambre des députés par M. Mon, ministre des finances. Les dépenses ordinaires sont estimées à 1,099,461,808 réaux; les dépenses extraordinaires à 127,456,769 réaux, soit: 1,226,948,577 réaux (306,719,64 f.). Les recettes sont estimées à 1,228,974,941 réaux (307,243,730 f.)

Une somme de 25 millions de reaux est portée au chapitre des dépenses pour faire face à l'emprunt extraordinaire de 100 millions de réaux, contracté en vertu du décret royal du 21 juin 1848.

Il résulte des documens qui accompagnent le budget, que les revenus sur le sel et le tabac se sont augmentés, mais que ceux de la douane ont éprouvé une diminution de 11,000,000.

Dans le rapport qui précède le budget, M. Mon annonce qu'il a l'intention de proposer à la chambre une réforme générale des tarifs, du système des impositions et de fixer à 18 pour cent le maximum des impôts sur la propriété territoriale.

On écrit de Malaga que de forts achats de plombs viennent d'y être faits pour les Etats-Unis où l'article manque par suite de l'inondation des mines qui en empêche l'exploitation et par suite aussi de l'émigration en Californie des ouvriers mineurs.

ABD-EL-KADER A AMBOISE.—On lit dans la *France centrale* de Blois, du 27 février:

L'intérieur du palais d'Amboise devient de plus en plus triste; l'émir, depuis trois mois qu'il a reçu aucun visiteur; il ne sort jamais dans la journée: la tristesse et le découragement semblent s'être emparés de lui. Ce n'est que le soir qu'il consent à se promener un peu sur la terrasse du château. Sa captivité lui devient plus pénible que jamais; il semble attendre toujours du gouvernement français quelque adoucissement à sa situation; il espère aussi recevoir la visite du maréchal Bugeaud